

PROCEDURE RTO

Traces Patrimoine Consulting Finances transmet les ordres sur les OPC qu'il a conseillé

Les bulletins de souscription ou des ordres d'achats ou ventes en complément du rapport de mission ou d'adéquation, ainsi que la convention RTO signée préalablement, prouvent la validité de l'action de RTO. La réception de l'ordre est attestée par la date présente sur le bulletin de souscription, de vente ou de retrait.

La date de transmission de l'ordre est attestée par un récépissé de lettre suivie, de lettre recommandée, la conservation de l'enveloppe avec cachet de la poste ou un bulletin de réception revêtu d'un tampon dateur du partenaire bénéficiaire de la transmission de l'ordre ou pour tout autre moyen digital de certification (dont mail).

Remarque : la date de transmission de l'ordre doit impérativement être a minima la même ou plus généralement postérieure à la date de signature de l'ordre du client, sans dépasser un délai raisonnable.

Délais de traitement normal : 3 jours ouvrés

Produits concernés : opcv, SCPI, FIP, FCPI

En cas d'impossibilité : le client envoie directement l'ordre au fournisseur de produit d'investissement